



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST, par le présent avis, donné par la soussignée Jennifer Emond, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siègera, à huis clos et de manière virtuelle, le jeudi 27 janvier 2022, à 19 h 30, en séance extraordinaire pour l'étude et l'adoption du budget.

Les membres de ce Conseil :

- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière;
- Adoption, s'il y a lieu, du budget pour l'année 2022;
- Les immobilisations triennales.

Donné à Saint-Valère ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Jennifer Emond

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jennifer Emond, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 10 h et 12 h de l'avant-midi, le 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt-deux.

Signé .....